



Driss El Yazami

Président du CNDH

688/12

«On ne doit pas se laisser perturber par un tel revirement»



Le Maroc n'a pas à réagir à des injonctions extérieures qui sont essentiellement politiques, selon Driss El Yazami, président du Conseil national des droits de l'homme.

Quel commentaire faites-vous sur les nouveaux développements liés au dossier du Sahara?

Je dois noter que le rapport du SG qui a été soumis aux membres du Conseil de sécurité évoque l'action du Conseil national des droits de l'homme et de ses commissions régionales douze fois. Quand ce rapport évoque cette action, c'est pour la louer. A aucun moment de ce rapport, d'une trentaine de pages, il n'y a une mise en cause du professionnalisme, de l'indépendance et de l'action continue des commissions régionales du Conseil dans les provinces du sud. M. Christopher Ross lui-même, tout comme d'ailleurs M. Juan Mendez, le rapporteur des Nations Unies chargé de la torture qui a visité nos commissions régionales, ont loué l'action du Conseil. Ils ont fait mention de manière très positive de l'action des commissions régionales. Lesquelles commissions, rappelons-le, ont été constituées après six mois de concertation avec tous les acteurs de la société civile des provinces du sud.

Et si vous nous parliez justement des efforts déployés par ces commissions régionales dans les provinces du sud...

Nous fonctionnons comme de véritables mécanismes de recours pour les citoyens. Ces derniers viennent chez

nous déposer leurs plaintes sur les allégations de violation. Nous faisons notre travail d'enquête et d'interpellation des autorités sur les bases de données que contiennent les plaintes des citoyens avec une transparence totale. Certes, nous constatons parfois un retard dans la réaction des autorités, mais c'est nous-mêmes qui l'avons publiquement dit. Nous demandons à ce que l'interaction des autorités avec nos lettres et nos demandes d'explications soit plus rapide. Nous faisons un véritable travail de formation à la culture des droits de l'homme. Ces commissions, qui ont été installées en décembre 2011 à Dakhla, Laâyoune et Tan Tan, ont en effet organisé plus de 15 séminaires de formation à la culture des droits de l'homme en moins de quinze mois. Dois-je le souligner, il y a encore cinq jours, le premier club des droits de l'homme vient d'être constitué dans un lycée à Laâyoune. Sur la question des droits culturels, nous avons organisé un grand colloque international à Dakhla pour la création du musée du Sahara. Nous avons aussi créé à Rabat le Centre d'études sahariennes. D'ailleurs, c'est ce jeudi 18 avril qu'il va rendre publique la première anthologie des musiques hassanies. De même, un master d'étude saharienne a été ouvert en septembre dernier avec une première promotion de 25 étudiants. En outre, nous avons organisé le premier colloque international sur l'environnement à Dakhla. Ceci dit, nous allons continuer notre action sur l'ensemble des droits de

l'homme, c'est-à-dire les droits civils, politiques, économiques et socioculturels, de manière sereine, professionnelle et conforme aux standards les plus élevés en matière des droits de l'homme, tout en restant ouverts à tous les acteurs dans ces provinces comme à ceux d'ailleurs.

Comment est-ce que vous vous expliquez ce revirement de la position des Américains?

Je pense que ce que nous faisons dans ce pays est un processus qui a commencé il y a longtemps. Un processus que nous continuons à tous les niveaux. Nous avons aujourd'hui une nouvelle constitution que nous avons à mettre en exécution via des lois organiques, c'est à dire des lois de protection et de renforcement des libertés. Notons que ces réformes se passent dans un contexte pluraliste où il y a un débat politique au parlement et au sein des partis. Mais il faut garder le cap. On n'a pas à réagir par rapport à des injonctions extérieures qui sont essentiellement politiques. Nous avons comme horizon de bâtir une société de droit consolidée et nous le faisons. On n'a pas à se laisser perturber par un tel revirement. Personne ne peut contester aujourd'hui la réalité et l'effectivité de cet effort de réformes. ■

Interview réalisée par Naima Cherif